

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-JEANNE-D'ARC

Le 04 avril 2016 avait lieu une réunion ordinaire du conseil municipal tenue à 20h00 au Centre municipal.

Étaient présents et formaient quorum sous la présidence de monsieur Yvan Pilote, maire, les conseillers : Jules Bernier, François Théberge, Michel Roberge, Michel Gagnon, Martin Hudon et Berthold Allard.

Régis Martin, secrétaire-trésorier était aussi présent

16.04.45 *ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR*

Il est proposé par monsieur Martin Hudon
et résolu unanimement :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté et qu'il y ait possibilité d'y inscrire de nouveaux items jusqu'à épuisement de l'ordre du jour.

16.04.46 *PROCÈS-VERBAL*

ATTENDU que le conseil municipal a déjà pris connaissance du procès-verbal du 07 mars 2016;

Il est proposé par monsieur Berthold Allard
et résolu unanimement :

Qu'il y ait dispense de lecture du procès-verbal du 07 mars 2016.

16.04.47 *ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL*

Il est proposé par monsieur Michel Roberge
et résolu unanimement :

Que le procès-verbal de la réunion du 07 mars 2016 soit adopté sans amendement.

16.04.48 *COMPTES*

Il est proposé par monsieur Berthold Allard
et résolu unanimement :

Que la liste de comptes numéro 3, mars 2016, au montant total de 91,725.45 \$ est acceptée démontrant une liste des comptes payés au montant de 47,722.71 \$, une liste des salaires payés au montant de 19,643.29 \$, une liste des comptes à payer au montant de 24,359.29 \$ et d'autoriser le secrétaire-trésorier à payer les comptes.

Est également accepté, la liste de compte pour Gestion Vie d'enfant 0-5 ans au montant de 2,241.46\$.

16.04.49 *DEPOT D'UN ETAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES 1^{ER} TRIMESTRE 2016*

Il est proposé par monsieur Jules Bernier
et résolu unanimement :

D'approuver le dépôt de l'état des activités financières en date du 31 mars 2016 pour le premier trimestre du budget 2016.

** *CORRESPONDANCE*

Monsieur le maire procède à la lecture de la liste de la correspondance et les sujets suivants font l'objet d'une résolution :

16.04.50 *CONTRIBUTION FINANCIÈRE ÉCOLE BON-PASTEUR
– Pour chandails aux élèves pour une activité « triathlon »*

Il est proposé par monsieur Berthold Allard
et résolu unanimement :

D'accorder une contribution financière de 200 \$ à l'École Bon-Pasteur de Sainte-Jeanne-d'Arc afin d'aider à l'achat de chandails de coton pour les élèves pour une activité « triathlon » qui aura lieu le 10 juin prochain.

16.04.51 *CONTRIBUTION FINANCIÈRE ÉCOLE BON-PASTEUR
– Projet boîtes de jardinage*

Il est proposé par monsieur Michel Roberge
et résolu unanimement :

D'accorder une contribution financière de 50 \$ à l'École Bon-Pasteur de Sainte-Jeanne-d'Arc afin d'aider à l'achat de matériaux pour la fabrication de deux bacs en bois pour le jardinage de légumes.

** FIN DE LA CORRESPONDANCE

16.04.52 *COMITÉ DE SÉLECTION POUR LES PROJETS EMPLOI
D'ÉTÉ POUR ÉTUDIANT*

Il est proposé par monsieur Martin Hudon
et résolu unanimement :

Que le comité de sélection pour les entrevues des projets d'emploi d'été pour étudiants soit composé des personnes suivantes :
messieurs Michel Roberge, Berthold Allard et Martin Hudon avec la collaboration du directeur général et de la secrétaire administrative.

16.04.53 *FORMATION EN « COORDINATION D'UNE ÉQUIPE
D'ANIMATION EN LOISIRS »*

Il est proposé par monsieur François Théberge
et résolu unanimement :

D'autoriser madame Pauline Tremblay, secrétaire administrative et coordonnatrice aux loisirs, à participer à une formation intitulée « Coordonnateur d'une équipe d'animation » dispensée par l'AQLM qui aura lieu les 12 et 13 mai 2016 à Québec.

De payer les frais d'inscription au montant de 400 \$ plus taxes ainsi que les frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

16.04.54 *FIDUCIAIRE POUR LA GESTION DE VIE D'ENFANT 0-5 ANS MARIA-CHAPDELAINE*

CONSIDÉRANT les rencontres et les discussions qui ont eu lieu avec des représentants de Vie d'enfant 0-5 ans et le comptable vérificateur;

CONSIDÉRANT que des éléments ont été éclaircis en ce qui a trait à la CSST et les résultats financiers de fin de programme ainsi que sur le contrôle des dépenses;

CONSIDÉRANT que le programme Avenir d'enfants se terminera en 2019;

Il est proposé par monsieur Michel Roberge
et résolu unanimement :

D'approuver les informations communiquées par le Regroupement de partenaires La Vie d'enfants 0-5 ans dans la lettre datée du 24 mars 2016.

D'abroger la résolution numéro 16.01.10.

Que la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc accepte de continuer à être fiduciaire et membre pour la gestion administrative du Regroupement des partenaires La Vie d'enfants 0-5 ans Maria-Chapdelaine jusqu'à avis contraire.

16.04.55 *PROJET DE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL –
Échéancier directeur de la planification et avancement de
projet*

Il est proposé par François Théberge
et résolu unanimement :

D'approuver tel que présenté, l'échéancier de la planification et l'avancement de projet de développement résidentiel soumis par monsieur Jean Leclerc, ingénieur de Stantec, en date du 28 mars 2016.

16.04.56 *PROJET DE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL –
Révision du projet de lotissement des rues en prévision
d'un drainage pluvial en surface*

Il est proposé par monsieur Michel Roberge
et résolu unanimement :

De mandater monsieur Jean-François Gagnon, arpenteur-géomètre, pour une révision du projet de morcellement afin de prévoir une emprise de rue de + ou – 20 mètres au lieu de 15 mètres en vue d'un développement résidentiel écologique avec un drainage des eaux pluviales en surface.

** *LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE*

À 20h35, monsieur Michel Roberge propose la levée de l'assemblée. Acceptée à l'unanimité.

Yvan Pilote, maire

Régis Martin, secrétaire-trésorier